



Conseil de l'École Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé. Relevé de décisions. Salle Redslob (Faculté de Droit) 15 octobre 2015 (14h-16h)

<u>Présents</u>: Jean-Christophe Cassel, Pascal Darbon, Monique Dontenwill, Mouhamadou Diop, Michael DuBow, Dominique Gagliardi, François Gauer, Anaïs Grangeray-Vilmints, Aurélie Grégoire, Dimitri Heintz, David Hicks, Philippe Hugueney, Romuald Loutre, Serge Potier, Gilles Prévost, Catherine Schuster, Frédéric Simonin, Bernard Thierry.

Pièce jointe: Diaporama

- 1. Informations
- 2. Formations 2015-16
- 3. Affaires financières:
 - 1. Exécution du budget 2015
 - 2. Proposition de budget 2016
 - 3. Demandes de subventions
 - 4. Financement expérimentation animale
- 4. Concours d'attribution des contrats doctoraux d'établissement 2015
- 5. Validation des acquis de l'expérience
- 6. Divers

Point 1: Informations (Diapos 3-5)

- Le Conseil est informé que Pascal Darbon a accepté de prendre la responsabilité du Conseil Pédagogique et de succéder dans cette mission à Luc Dupuis. Le Conseil approuve à l'unanimité cette nomination qui prend donc effet le 15 octobre 2015.
- Une demi-journée d'accueil des nouveaux doctorants est programmée le mercredi 2 décembre 2015.
- Le prochain Conseil aura lieu le 3 décembre 2015 et sera consacré essentiellement au bilan de l'année 2015 et en particulier à celui de la rentrée.
- 2 doctorants de l'ED Vie et Santé sur les 5 retenus ont été lauréats du Prix de l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques).
- Le calendrier prévisionnel de l'affichage et de la validation des sujets de thèse et l'organisation du concours 2016 est présenté en séance (Diapos 4 & 5). Un nouveau logiciel de saisi du processus est en cours de développement par le département informatique. L'ED Science Vie et Santé est associé étroitement à sa mise en place (participation à des séances de travail programmées au mois de novembre). Ce logiciel devrait être opérationnel pour la prochaine campagne.

Point 2: Formations (Diapos 6 & 7)

De nouvelles formations ont été assurées en 2014-2015 (cf Conseils des 9 octobre 2014 et 16 avril 2015). Elles ont été financées en complétant le soutien de base de l'Unistra par le soutien de l'IdEx de l'Unistra (3 écoles d'été) et des LabEx de l'Unistra (3 formations scientifiques). Le partenariat avec Merck-Millipore a par ailleurs été poursuivi.

Le principe de faire appel aux programmes LabEx pour assurer une grande partie des enseignements scientifiques et de faire appel au soutien IdEx pour les écoles d'été est maintenu en 2015-2016. Les formations déjà programmées et en cours de programmation sont présentées sur les diapos 6 et 7.





Point 3: Affaires financières (Diapos 8-13)

3-1 Exécution du budget 2015 (Diapos 9 & 10)

L'exécution du budget 2015 est en accord avec les missions et la politique de l'ED d'organiser des formations et des journées thématiques, d'organiser un recrutement efficace et transparent, d'accompagner les initiatives des doctorants et de soutenir les équipes de recherche afin que chaque doctorant puisse présenter ses travaux dans un congrès au moins une fois au cours de sa thèse.

Recettes (Diapo 9)

La nature et l'origine des recettes sont présentées et discutées en Conseil.

- 1) L'ensemble des recettes provenant du soutien de base de l'Unistra est d'un montant de 60.738 € répartis en :
- soutien à l'école doctorale assuré par une dotation de base de l'Unistra qui était de 44.030 € en 2015.
- restitutions de crédits de l'exercice 2014 d'un montant total de 15.708 € en vue d'honorer sur l'exercice 2015 des dépenses de l'année scolaire 2014-2015.
- financement par l'ED SHS de 1000 Euros en soutien à une formation transversale concernant l'ED Vie et Santé et l'ED SHS.
- 2) Les Investissements d'Avenir ont soutenu les actions de formation de l'ED pour un montant de 30.000 € :
- 3 écoles d'été soutenus par l'IdEx de l'Unistra pour un montant de 27.000 Euros.
- 3 formations mises en place et prises en charge par les LabEx de l'Unistra pour un montant de 3.000 Euros.
- 3) Le partenaire Merck-Millipore a organisé et pris en charge une formation en 2015 d'un montant de 500 Euros.

Le montant total des recettes en 2015 est donc 91.238 €.

Dépenses (Diapo 10)

L'ensemble des recettes a été engagé dans les missions de l'ED de formation, d'accompagnement et de recrutement des doctorants suivant la répartition suivante :

- les actions de formation incluant une participation à la formation TOIEC (certification en Anglais) : 50.470 + 896 = 51.366 €.
- le soutien aux Unités de recherche pour la participation des doctorants aux congrès 2014 : 11.408 €.
- les journées thématiques de l'ED (accueil des nouveaux doctorants et journées de l'ED) =
 8.500 € et soutien aux journées thématiques diverses (Phytodays, journée Campus Illkirch, Séminaire de Microbiologie de Strasbourg) 750 Euros = 9.250 Euros
- l'organisation du concours d'attribution des contrats doctoraux d'établissement : 5,500 €.
- le financement de la Société de Biologie de Strasbourg pour un prix de thèse remis dans le cadre des journées de l'ED : 1.000 €.
- le fonctionnement : 800 €.
- la somme de 11.914 € restante est affectée aux Unités de recherche pour la participation des doctorants aux congrès 2015. A l'unanimité, le Conseil se prononce en faveur de cette décision.

D'une manière générale le Conseil approuve à l'unanimité l'exécution du budget 2015.

3-2) Proposition de budget 2016 (Diapo 11):

La proposition de budget 2016 ne concerne que les recettes de la dotation de base de l'Unistra qui seront inchangées, 44.030 Euros.





Pour faire face à la nécessité de remplacer l'ordinateur du secrétariat, il est proposé de porter le budget de fonctionnement de 800 à 2000 Euros.

Le soutien à la Société de Biologie de Strasbourg qui était de 1000 Euros depuis 6 ans est proposé à 1250 Euros, 1000 Euros pour le prix de thèse et 250 Euros pour des prix des meilleures présentations orales et par affiche des journées de l'ED décernés par l'ensemble des doctorants participant à cette manifestation.

L'ED est partenaire de la 1ere édition du « Forum BioChem », organisé sur les 2 et 3 juin 2015 et qui s'adresse aux doctorants, aux chercheurs et aux partenaires industriels. Un soutien exceptionnel de 1.000 Euros est proposé pour le lancement de cette manifestation.

Les dépenses de formation sont prévues en baisse sur cette partie de recette mais ils ne concernent que les formations décrites dans le tableau. Des recettes complémentaires provenant en particulier des LabEx sont d'ores et déjà obtenues pour financer les autres formations prévues en 2016. L'ensemble de l'offre de formation est ainsi assurée pour cette année scolaire.

Une analyse critique des dépenses des journées thématiques et de l'organisation du concours ont conduit à proposer une baisse des dépenses en 2016 sans remettre en cause leur qualité.

Le soutien à la participation aux congrès est prévu en baisse dans le budget.

A l'unanimité, le Conseil se prononce en faveur de la proposition de budget 2016.

A l'unanimité, le Conseil adopte en particulier les points suivants (Diapo 12) :

- * Une subvention de 1.250 € pour soutenir les prix de thèse 2016 de la Société de Biologie de Strasbourg.
- * le soutien de 1.000 € au forum Biochem pour lequel l'ED est partenaire.
- * le règlement de 4.500 € pour la formation « Expérimentation animale » 2015.
- * Le principe d'un soutien de 250 € aux journées thématiques.

Le budget prévisionnel 2016 d'OpenLab (Diapo 13) est présenté, commenté et approuvé à l'unanimité par le Conseil.

Point 7: Concours d'attribution des contrats doctoraux d'établissement 2015 (Diapo 14 à 20)

L'école doctorale a réparti par concours les 35 contrats doctoraux de l'Unistra en juillet 2015. Les résultats du concours d'attribution 2015 sont commentés. En outre, les analyses statistiques (diapo 18) montrent l'importance de l'audition et confortent la volonté du Conseil de lui donner plus d'importance en supprimant en novembre 2013 le « coefficient d'étirement » appliqué dans la prise en compte des notes de Master dans le concours A tout en conservant aux notes de Master le poids souhaité (50%) dans l'attribution des contrats doctoraux.

Le jury du concours d'attribution des 35 contrats doctoraux 2015 a délibéré vendredi 10 juillet à l'issue des auditions des 6, 7 et 8 juillet 2015.

Comme le prévoit le règlement :

1) La répartition entre concours A et concours B a été faite en interclassant les candidats en fonction de leurs résultats à l'épreuve commune indifférenciée de l'audition (présentation et questions) dont la liste a été arrêtée par le Conseil du 24 juin 2015.

Cette année, un seul candidat du concours B s'est classé dans les 35 premiers. La répartition est donc de 34 contrats doctoraux pour les candidats du concours A et 1 pour les candidats du concours B.

2) Tous les candidats du concours A ont ensuite été interclassés en prenant en compte, cette fois-ci, des résultats du master (50%) et des résultats de l'audition (50%) et les 34 premiers du classement ont





été retenus. A la suite du désistement d'une des candidates retenue en concours A, le 35ème classé a été retenu.

Point 5 : Validation des acquis de l'expérience

Maria Zeniou et Gilles Prévost sont proposés pour examiner la faisabilité du doctorat en VAE sollicité par Mme Emmanuelle Cottreel. Ils feront part de leur appréciation avant le 3 novembre prochain.

Aucun point divers n'est proposé. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Serge Potier Directeur de l'École Doctorale 414 Sciences de la Vie et de la Santé.